

La qualification SAO permet de déterminer les membres de l'équipe d'agilité SAO pour la SAO du 10-12 juillet 2026 à Mannheim, Allemagne. Quatre compétitions de qualification sont organisées, chacune comprenant une épreuve d'agilité et une épreuve de saut. Elles se déroulent dans le cadre de compétitions de deux jours, réparties sur deux week-ends, en même temps que les qualifications AWC.

Après les qualifications, l'équipe SAO est constituée conformément au « [Règlement des championnats internationaux](#) »

Responsabilité	CTAMO Compétition Faiitan Würsch 079 483 08 87 wettkampf@tkamo.ch		
Organisateur Lieu de la compétition	Q1 07./08.03.2026	Aaretaler Hundesport Nicolas Glur info@swissdogarena.ch Swiss Dog Arena – Dammweg 1h 3110 Münsingen	079 787 40 28
	Q2 21./22.03.2026	Aaretaler Hundesport Nicolas Glur info@swissdogarena.ch Swiss Dog Arena – Dammweg 1h 3110 Münsingen	079 787 40 28
Juge	Q1 Blaz Oven (SLO), Christian Wöss (AUT) Q2 Marko Mäkelä (FIN), Juraj Ruza (SVK)		
Juge arbitre	Q1 Jimmy Cruchet (SUI) Q2 Steffi Hundt (SUI)		
Conditions de participation	<p>Sont autorisés à participer les sportifs domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein et qui sont membres d'une section locale de la SCS ou d'un club de race de la SCS.</p> <p>Les conducteurs de chiens nés en 1971 ou avant peuvent participer. Les catégories d'âge sont réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 55 ans : nés entre 1971 et 1962 • Plus de 65 ans : nés en 1961 ou avant <p>C'est l'année de naissance qui est prise en compte, et non la date de naissance réelle.</p> <p>Le chien conduit doit être âgé d'au moins 24 mois lors du championnat du monde (date de mise bas avant le 09.07.2024).</p> <p>Le chien mené doit être autorisé à concourir dans la classe nationale supérieure de sa catégorie au moment des courses de qualification.</p>		

Me Début de l'inscription	mardi, 30.12.2025	Inscription via le Dashboard , valable pour tous les tournois de qualification. Inscription au camping Q1 chez l'organisateur Inscription au camping Q2 chez l'organisateur
Date limite d'inscription	dimanche, 01.03.2026	
Frais	CHF 160.00	(Registration CHF 40.00, Frais d'inscription aux qualifications CHF 120.00)
Facturation		La facturation est effectuée par la CTAMO
Délai de paiement	mardi, 03.03.2026	
Équipe d'encadrement		
Documentation		<ol style="list-style-type: none"> 1. Règlement Championnats internationaux 2. Directive SAO 3. Directive Barème des taxes 4. Cahier des charges pour organisateurs de concours Agility 5. Cahier des charges équipes nationales 6. Règlement juges de concours 7. Directive sur la protection des données

Autres points à prendre en compte :

- Les inscriptions tardives ne sont pas possibles !
- Les mutations doivent être effectuées par courriel auprès du point de contact de la CTAMO wettkampf@tkamo.ch avant le vendredi, 06.03.2026, 12:00 Uhr.
- il n'est pas possible de changer de conducteur de chien après la première manche de qualification.
- Seules les équipes inscrites (chien et athlète) peuvent participer.
- Les annulations de certains tournois de qualification doivent être effectuées par le participant directement auprès de l'organisateur, avec copie à wettkampf@tkamo.ch.
- Remboursement des frais en cas d'annulation :
Jusqu'au mardi, 03.03.2026 : Remboursement de la totalité du montant moins 5.00 CHF de frais bancaires
Du mercredi, 04.03.2026 au jeudi, 05.03.2026 : Frais d'inscription non compris, moins CHF 5.00 de frais bancaires, sur présentation d'un certificat médical pour chien/maître-chien.
A partir du vendredi 06.03.2026 : pas de remboursement